



2^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DU PROJET - APPROCHE REGIONALE HARMONISEE A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DE PRODUCTION DU BASSIN DU CONGO

PROJET N°: 3822 (PNUE/GEF)

COMMUNIQUE FINAL

1. La 2^{ème} réunion du comité de pilotage régional du projet « Approche régionale harmonisée à la gestion durable des forêts de production du bassin du Congo », s'est tenue du 12 au 13 Mars 2014 à Pointe Noire, en République du Congo.
2. Cette réunion a été précédée par un atelier de validation des livrables du projet les 10 et 11 Mars 2014.
3. Les coordonnateurs nationaux COMIFAC et les points focaux nationaux des projets pilotes ayant pris part aux travaux sont venus de : la République du Congo, la République Gabonaise et la République Démocratique du Congo. Les coordonnateurs nationaux COMIFAC de la République du Cameroun, la République Centrafricaine, le point focal GEF de la République du Congo, le point focal du projet en République de Guinée Équatoriale bien qu'invités, n'ont pas pu participer à ladite réunion.
4. Y ont également pris part le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) représentée par le coordonnateur national du Congo, L'Organisation pour le Développement et l'Environnement (ODE), Amigos de la Naturaleza y del Desarrollo de Guinea Ecuatorial (ANDEGE), la convention nationale des associations et ONG de développement et l'environnement du Congo (CONADEC), l'agence d'exécution du projet World Resources Institutes (WRI) et son partenaire Rainforest Alliance (RA), ainsi que les membres du comité de pilotage national du projet pilote au Congo : le bureau d'études DMI-Consultants et le collège d'enseignement Technique Mixte 12 Août 1965 (CETM). Le point focal du projet en République de Guinée Équatoriale n'a pas pu participer à ladite réunion. La liste des participants est présentée en annexe.
5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du directeur du programme TREES de Rainforest Alliance, M. Pierre METHOT, du chargé de programme au PNUE, M. Adamou BOUHARI et du représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Joachim KONDI, coordonnateur national COMIFAC de la République du Congo.
6. Dans son allocution, M. Pierre Methot a présenté les cinq composantes du projet, les résultats attendus et les principales réalisations enregistrées par le projet jusqu'à ce jour.
7. A son tour, M. Adamou BOUHARI a rappelé les attentes des pays à travers la COMIFAC lors de la formulation de ce projet à savoir **doter les pays d'Afrique Centrale des outils pouvant permettre d'influencer les politiques en matière de gestion durable des forêts de production**, afin de réduire l'exploitation illégale et promouvoir la gestion durable des forêts. Par la suite, il a souhaité que ce comité de pilotage puisse trouver des solutions ou formuler des recommandations visant à faciliter l'atteinte des objectifs du projet.
8. Prenant la parole à son tour, M. Joachim KONDI, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a tenu à exprimer l'intérêt que la COMIFAC accorde à ce projet car il contribue à la mise en œuvre de l'axe stratégique 5 du Plan de Convergence relatif à la valorisation durable des

ressources forestières. Il a indiqué que deux ans après le lancement du projet, il devient pertinent de considérer à ce jour les leçons apprises. Il a tout d'abord noté quelques réalisations du projet à savoir : la réalisation des études thématiques du projet et la formation des auditeurs de gestion forestière et chaîne de traçabilité. Ensuite, il a souhaité que les conclusions de la revue à mi-parcours soient examinées afin de, si nécessaire, redimensionner et réorienter les axes d'intervention du projet afin que les attentes des pays soient satisfaites. Enfin, il a interpellé le comité de pilotage à revoir le rôle de la COMIFAC dans la coordination de ce projet. Enfin, il a déclaré ouvert les travaux de ce 2^{ème} comité de pilotage régional.

9. Après le tour de table de présentation individuelle des participants, l'agenda des travaux a été présentée et des clarifications ont été apportées sur la composition du comité de pilotage régional. Sa composition avait été définie dans la note de service N°001/01/12/COMIFAC du 08 Mars 2012 relative à la mise en place du comité de pilotage régional du projet. Le comité s'est également appuyé sur la dynamique retenue depuis l'atelier de lancement en mars 2012 à Douala, visant à impliquer tous les coordonnateurs nationaux COMIFAC des six pays du bassin du Congo concernés par le projet, pour la capitalisation des résultats du projet. Outre cela, les experts/partenaires pertinents ont été retenus comme observateurs.
10. Les travaux se sont poursuivis par la présentation du niveau global de réalisation du projet comme documenté dans le système de suivi-évaluation mis en place, les premières observations de la revue à mi-parcours du projet, les activités réalisées en 2013 par le projet dans les pays pilotes (RCA, République du Congo et Guinée Équatoriale) et au niveau régional, ainsi que les plans de travail annuels 2014.
11. La présentation du niveau d'avancement global du projet à mi-parcours montre les taux de réalisation ci-après : 61% pour l'ensemble des activités liées à la lutte contre l'exploitation forestière illégale, 67% pour les activités de la composante des incitations techniques et financières pour la Gestion Durable des forêts, 78% pour les travaux liés aux conditions de gouvernance permettant la participation équitable entre toutes les parties prenantes, 56% pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un système de suivi et évaluation et 89% pour la gestion du projet.
12. Les travaux se sont poursuivis avec la présentation des premières observations de la revue à mi-parcours qui a noté la pertinence du projet et estimé le niveau de réalisation des objectifs à mi-parcours modérément satisfaisant. Cette présentation a souligné la difficulté de clarifier les limites de responsabilités entre WRI et RA, le problème de cofinancement qui est à un niveau zéro, la situation contractuelle du personnel du projet et le faible niveau de réalisation des activités liées au développement du système de traçabilité régional.
13. La présentation des activités de chaque pays a permis de noter des grandes réalisations notamment :
 - RCA : le renforcement des capacités des membres du réseau des journalistes pour la protection de l'environnement (RJPE) sur la GDF, FLEGT et REDD+ à Bangui et à Berberati et les actions de plaidoyer pour l'opérationnalisation de la foresterie communautaire.
 - République du Congo : la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'atelier de menuiserie du CETM 12 Août 1965, la réception du matériel de menuiserie et la sélection des formateurs.

- République de Guinée Équatoriale : la révision du cadre légal pour la prise en compte des notions telles que la REDD+, FLEGT et certification, l'actualisation et la validation du R-PIN, l'officialisation du groupe national REDD+ et l'organisation d'un premier atelier de renforcement des capacités des membres du groupe national REDD+.
- Au niveau régional : la formation d'auditeurs en gestion forestière et chaîne de traçabilité, les missions d'appui technique en République du Congo, en RCA et en République de Guinée Équatoriale, la finalisation de six études/ livrables sur la gestion durable des forêts, le suivi de l'exploitation illégale, le foncier, le glossaire, le programme de renforcement des capacités sur la participation et le partage des bénéfices et le document de stratégie d'intégration de la gestion durable des forêts aux mécanismes REDD+.

Dans l'ensemble quelques difficultés ont été rencontrées pendant l'année écoulée à savoir :

- **En RCA** : l'insécurité qui limite la réalisation des activités dans la zone du sud-ouest et le manque de matériels suite au pillage des locaux de ODE à Bangui.
 - **Au Congo** : le retard dans le processus d'attribution du marché pour le mur de clôture et le raccordement au réseau électrique de l'atelier de menuiserie du CETM 12 Août 1965.
 - **En Guinée Équatoriale** : la synchronisation des activités du projet avec le calendrier des deux structures gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre du projet (le Ministère de l'Agriculture et Forêt et le Ministère de Pêche et Environnement), l'obtention du visa d'entrée en Guinée Équatoriale pour l'équipe technique d'appui régionale et la langue de travail.
 - **Au niveau régional** : la lenteur des parties prenantes à répondre aux sollicitations du projet et la lourdeur administrative interne dans la mise à disposition des fonds pour la réalisation des études par les consultants.
14. Au terme des échanges, le comité de pilotage s'est dit globalement satisfait du déroulement des activités menées par le projet en 2013 tant au niveau des pays pilotes qu'au niveau régional et a pris acte des PTA 2014. Il a également accepté les rapports soumis à la validation sous réserve de certains amendements.
15. Les membres du comité de pilotage régional ont effectué une visite au Collège d'Enseignement Technique Mixte 12 Août 1965 (CETM) afin de se rendre compte du niveau d'avancement des travaux de réhabilitation du bâtiment de la section menuiserie. Ils ont noté que les équipements de menuiserie acquis grâce au projet étaient en place et ont été satisfait du niveau d'avancement des travaux.
16. Le comité de pilotage a en outre formulé les recommandations ci-après :
- (a) **Au Congo**, (i) Maintenir le contact avec le Projet Forêt et Diversification Économique (PFDE) de la Banque Mondiale pour les actions de complémentarité afin qu'il puisse relayer les acquis du projet, (ii) veiller lors de la révision du code forestier que la disposition interdisant le transport du bois local d'un département à un autre soit revue pour permettre un mécanisme visant à l'approvisionnement des grands centres urbains et du CETM en bois d'origine légale.

- (b) **En Guinée Équatoriale**, (i) Ajouter une rubrique dans le PTA sur la restitution systématique des études réalisées, (ii) faciliter l'obtention des visas aux différents experts intervenant dans la mise en œuvre du projet.
- (c) **En RCA**, (i) Maintenir l'implication du pays dans toutes les activités régionales. (ii) Au niveau national, réaliser les activités au cas par cas sur la base des termes de référence et des budgets préalablement approuvés.
- (d) **Au niveau régional**, la nécessité de réorienter certains produits du cadre logique du projet, notamment les produits 1.4, 2.3 et 2.6. (i) Produit 1.4: Un système pilote régional de gestion de l'information forestière (SIGIF) et de traçabilité des bois : vu les difficultés et les retards connus par les pays dans la mise en place des systèmes de traçabilité nationaux, il a été retenu que le projet devra seulement s'en tenir à mener une étude faisant l'état des lieux et le bilan des systèmes de traçabilité nationaux et identifier les paramètres conceptuels à considérer dans le développement d'un système de traçabilité pour des flux transfrontaliers des bois dans la sous-région. (ii) Produit 2.3: Un manuel sur les normes, définitions et procédures harmonisé pour la vérification de la légalité et la certification de gestion durable dans les différents pays de la sous-région et un programme de dissémination associé. Compte tenu du fait que le développement des normes de légalité est de la responsabilité des états (définition des grilles APV FLEGT) d'une part et d'autre part que le développement des normes de certification relève exclusivement de chaque système ou bureau de certification, il a été retenu de reformuler ce produit comme suit : Production et diffusion à travers une série d'ateliers de sensibilisation et de formation sur le concept de forêts à haute valeur de conservation destinés aux administrations forestières et concessionnaires forestiers. (iii) Produit 2.6 : Études économique, environnementale et sociale des coûts et des bénéfices des différents scénarios de régime fiscal visant à encourager la mise en œuvre des principes de la GDF et des plans d'utilisation des terres pour la REDD. Il est demandé au projet de reformuler ce produit de manière à aboutir à une étude qui analyse la fiscalité forestière dans le bassin du Congo et propose des mesures fiscales incitatives pour garantir la gestion durable des forêts de production. (iv) Il a été retenu de conduire une étude bilan du processus APV dans le bassin du Congo et de solliciter l'appui d'autres partenaires afin d'organiser un atelier régional de restitution des résultats de cette étude en Guinée Équatoriale qui devrait enrichir leur processus national.
- (e) Pour les études thématiques soumises à la validation, les consultants devront intégrer les commentaires formulés par les participants pour les cinq études suivantes et le projet se chargera par la suite de transmettre les rapports au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit du : (1) document de stratégie harmonisée pour la gestion durable des forêts de production ; (2) La méthodologie harmonisée de suivi et de lutte contre l'exploitation forestière illégale/informelle ; (3) Le document de stratégie d'intégration de la gestion durable des forêts aux mécanismes REDD+ ; (4) Le rapport sur la problématique de l'harmonisation des politiques et lois influençant le secteur forestier : risques et opportunités pour la production durable du bois dans les forêts du bassin. (5) Le programme de renforcement des capacités des acteurs sur la participation locale et partage des bénéfices dans les forêts de production du Bassin du Congo.



- (f) Pour le cas spécifique du glossaire des termes usuels dans le secteur forêt-environnement dans le Bassin du Congo, un enrichissement par pays est nécessaire avant sa validation et diffusion.
- (g) Réitéré la nécessité de mettre à disposition les documents de travail dans les délais à tous les participants pour le prochain comité de pilotage régional, sinon les participants refuseront de valider les PTA et les budgets qui contrairement à ce comité de pilotage devront être détaillés.
- (h) Pour la demande de signature d'un accord de partenariat entre le PNUE et la COMIFAC, il a été retenu qu'une telle démarche est possible mais l'accord doit être négocié et signé entre la Direction Régionale Afrique du PNUE et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. En outre, WRI comme agence d'exécution de ce projet peut négocier directement un protocole d'accord avec la COMIFAC pour la collaboration dans le cadre de la mise en œuvre des activités spécifiques identifiées. A cet effet, les trois institutions (PNUE, COMIFAC, WRI) doivent poursuivre les échanges sur ce sujet.
- (i) Concernant l'application des dispositions du récent Conseil des Ministres de la COMIFAC sur la mise à disposition de la COMIFAC des frais de coordination pour tout projet qu'il coordonne, il a été rappelé que le FEM ne finance pas le fonctionnement des institutions et une telle décision doit être transmise par des canaux officiels. Toutefois, le projet peut apporter des appuis techniques spécifiques suite à une demande de la COMIFAC si cela rentre directement dans l'atteinte de ses objectifs.
- (j) S'agissant de l'implication des décideurs de la sous-région en vue d'une appropriation des outils développés par le projet, il a été recommandé de s'appuyer sur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC pour assurer la diffusion des outils au niveau des pays.
- (k) Le prochain comité de pilotage se tiendra en Guinée Équatoriale au mois de février 2015.

Fait à Pointe Noire, le 13 Mars 2014.



A Regional Focus on Sustainable Timber Management in the Congo Basin

Participant list for workshop/planning session/experience sharing, etc.

Title/Place/Date:	Comité de pilotage du projet, 12 et 13 Mars, Hôtel Azur International Pointe Noire-Congo
Name and signature of main instructor/facilitator:	Name and title of TREES Coordinator:
Joachim KONDI-coordonnateur national Comifac de la république du Congo et représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC	Corinne Moser : Project manager Afrique

N°	Names & surnames	Gender F/M	Institution/Org./Business affiliated to	Function	Email
1	Adamou BOUHARI	M	UNEP-GEF	Task Manager	adamou.bouhari@unep.org
2	Achille DJAEGOU	M	Rainforest Alliance	Expert tech - GDF et certification	djeagou.consultant@ra.org
3	Alain Marius Ngoya-Kessy	M	MDDEFE	Directeur de la valorisation du bois	ngoyal_k@yahoo.fr
4	Carine HOUNGANG	F	Rainforest Alliance	Responsable administrative du projet	choungang.consultant@ra.org
5	Consolacion Bindang	F	ANDEGE	Coordinatrice du projet pilote en République de Guinée Equatoriale	consonabi@hotmail.es
6	Corinne Moser	F	Rainforest Alliance	Chargé de projets Afrique	cmoser@ra.org
7	Evariste Mbayelao	M	ODE	Coordonnateur du projet pilote en RCA	evariste.mbayelao@acapee.org



8	Godefroid NDAUKILA	M	MECNT/COMIFAC RDC	Coordonnateur national COMIFAC de la République Démocratique du Congo	godendaukila@yahoo.fr
9	Jean pierre Ruffins MACKITA	M	ONG/ CONADEC	Directeur	conadec_congo@yahoo.fr
10	Jervais NKOULOU	M	Rainforest Alliance	Coordonnateur Régional du projet	jnkoulou@ra.org
11	Joachim KONDI	M	MDDEFE	Coordonnateur national COMIFAC de la République du Congo	joachimkondi@yahoo.fr
12	Mme Baby née YAMBA	F	CETM	Directrice CETM 12 Août 1965	cbabyyamba@ymail.com
13	Paulette EBINA Taraganzo	F	MDDEFE	Point focal du projet en République du Congo	tara_pau@yahoo.fr
14	Peter MBILE	F	WRI	Expert technique du projet - PES/REDD+	pmbile@wri.org
15	Pierre Methot	M	Rainforest Alliance	Directeur TREES	pmethot@ra.org
16	Jacques mouloungou	M	COMIFAC Gabon	Coordonnateur national COMIFAC_Adjoint de la République Gabonaise	jacques_mouloungou@yahoo.fr
17	Terry BRNCIC	M	WRI	Coordinatrice régionale des projets	terry.brncic@wri.org
18	Victor Louis ENGONO	M	COMIFAC Guinée Equatoriale	Coordonnateur national COMIFAC_Adjoint de la République de Guinée Equatoriale	engonovictor@yahoo.es
19	Daniel M'BERI	M	DMI-Consultant	Président conseil de Gestion	dmiconsultants@yahoo.fr